

Image not found or type unknown



# Achat d'une voiture neuve délai de rétractation

Par **orely**, le **30/12/2008** à **14:52**

Bonjour,

Je sors d'une concession pour l'achat d'une voiture neuve.  
J'ai signé une bon de commande et versé un acompte.  
Suis-je dans les conditions pour disposer du délai de rétractation de 7 jours?

Merci  
orely